



Europa Ekologiezh Ar re c'hlas

Breizh/Bretagne

Europe Écologie Les Verts au Conseil régional de Bretagne /
Europa Ekologiezh Ar re C'hlas e Kuzul Rannvro Breizh
13 C, rue / stradaed Franz Heller
35 700 Rennes / Roazhon

Lettre ouverte

A Monsieur Pierrick Massiot,
Président du Conseil régional de Bretagne

Aux élu-e-s des groupes PS et Apparentés, Communistes et
progressistes, UDB, Bretagne Ecologie et Droite et centre de
Bretagne
Conseil régional de Bretagne

Aux membres du CESER
Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de
Bretagne

Rennes, le 3 mars 2014

Monsieur Le Président,
Mesdames et messieurs les élu-e-s au Conseil régional de Bretagne,
Mesdames et messieurs les membres de l'Assemblée du CESER,

Par la voix de Yannick Jadot, coordinateur du Groupe Vert au Parlement européen sur la question du libre-échange, les écologistes ont dès 2013 appelé Monsieur le Président de la République François Hollande à cesser les négociations des accords de libre-échange avec les Etats-Unis. Depuis, les régions Ile de France et PACA ont suivi cette démarche et déclaré leur territoire « hors-TAFTA ». Si elle veut maîtriser son destin, la Bretagne doit elle aussi être au cœur de ce combat.

TAFTA, une atteinte à nos choix de société

Officiellement : un libre marché entre les Etats-Unis et l'Union européenne.

En réalité : il ne s'agit pas de baisser des droits de douanes devenus quasi inexistantes, mais de s'attaquer cette fois aux « barrières non tarifaires », c'est-à-dire toutes les règles sur la production, sur la consommation, la protection de l'environnement, sont pourtant des choix de société : elles ont été fixées démocratiquement à la suite de débats parlementaires voire même parfois de référendums populaires.

Un mandat strictement confidentiel

Officiellement : les chefs d'Etat et de Gouvernement ont donné mandat à la Commission européenne de négocier avec les Etats-Unis en juin 2013. Depuis, plusieurs rounds de négociation ont déjà eu lieu, et elle devrait se poursuivre jusqu'en 2016.

En réalité : le mandat et le contenu des négociations sont strictement confidentiels, et seules des fuites permettent d'avoir accès à quelques informations. On sait que la Commission européenne a récolté les doléances de 140 lobbies et multinationales dans le plus grand secret. Désormais, son seul interlocuteur est le Département d'Etat américain, sans que les parlements ni les citoyens en soient informés, alors même que le scandale de la NSA révélé par l'ancien espion Edward Snowden n'inspire pas la confiance.

Des bénéfices mensongers

Officiellement : la Commission européenne annonce une augmentation de la croissance de 0,5%, soit un gain de production de presque 120 milliards d'euros pour le PIB de toute la zone, et la création en Europe de 400 000 emplois.

En réalité : ces prévisions portent sur 2027 ! Elles sont donc parfaitement invérifiables. Surtout, si les gains de tous les accords de libre-échange que l'Union européenne a signés depuis la chute du Mur de Berlin étaient prouvés, nous devrions bénéficier aujourd'hui d'une croissance de 8% par an. A l'inverse de quoi, 30 millions de personnes sont victimes du chômage en Europe, et notre taux de croissance est le plus faible du monde. Et en consacrant à nouveau la concurrence comme la règle absolue, on peut redouter la disparition d'un nombre supplémentaire d'emplois européens.

Vers une alimentation à l'américaine

Officiellement : TAFTA vise à réduire voire supprimer les droits de douanes sur toutes les marchandises importées dans l'UE qui ne dépassent pas 3%.

En réalité : les produits les plus taxés sont les produits alimentaires : la viande, les produits laitiers, les farines, et le sucre. Supprimer les droits de douane sur ces produits aurait donc des conséquences pour l'agriculture européenne, la fin de la paysannerie pour laisser place à des fermes usines, la fin de nos modes de production et de consommation pour laisser place aux OGM, antibiotiques, et aux hormones de croissance pour la production laitière. Concrètement, des produits comme les poulets lavés avec des substances chlorées produits aux USA, sont interdits dans l'UE car nos normes sont plus exigeantes et les choix des consommateurs différents. Avec TAFTA, il nous faudra pourtant les accepter dans nos assiettes.

Les libertés numériques en danger !

Officiellement : le rejet par le Parlement européen de l'Accord Transatlantique Anti-Contrefaçon (ACTA) en 2012 a permis de protéger les données personnelles ainsi que les libertés numériques des Européens.

En réalité : TAFTA vise à réintroduire discrètement ACTA, par le biais de nouvelles mesures relatives aux brevets, droits d'auteur, indications géographiques et autres formes de propriété intellectuelle. Cela permettra notamment aux multinationales américaines d'en faire un usage commercial, sans compter la capacité de surveillance que posséderont dès lors les Google et autres Microsoft, dont on sait grâce à Edward Snowden qu'elles travaillent main dans la main avec l'Agence de Sécurité Nationale américaine.

Une menace pour l'environnement

Officiellement : Des garde-fous existent aujourd'hui en Europe pour protéger les consommateurs face aux agro-carburants, à certaines substances chimiques ou aux gaz de schiste.

En réalité : perçues comme des freins à l'investissement par les Etats-Unis, ces règles adoptées par nos parlements pourraient disparaître si TAFTA est finalement signé. Contrairement à l'Union européenne, les Etats-Unis n'ont jamais signé le Protocole de Kyoto ni la convention sur biodiversité. L'agriculture y est encore plus industrielle qu'en Europe, l'exploitation du gaz de schiste déjà fortement avancée, et les OGM largement cultivés.

Après TAFTA, quel avenir pour la transition écologique ?

Officiellement : les accords de libre-échange n'ont pour seul but que de réduire les barrières au commerce, sans présager de leur caractère écologique ou non.

En réalité : toutes les règles et normes légales qui régulent l'entrée des marchandises et des capitaux sur le territoire pourront être vues comme des entraves au commerce par des entreprises. Toute initiative en faveur de la sobriété énergétique et de la biodiversité, de la protection des ressources et du respect des appellations contrôlées pourra être remise en cause avant sa mise en place. Ainsi, l'interdiction des forages servant à l'exploitation des gaz de schiste, mais aussi l'interdiction des OGM dans nos champs seraient définitivement oubliées.

TAFTA est une atteinte à la démocratie !

Officiellement : cet accord de libre-échange n'est qu'un ensemble de mesures techniques qui favorisera la croissance et l'emploi en Europe, qui ne remet pas en cause les fondements légaux et constitutionnels de nos Etats.

En réalité : en mettant en place la possibilité de recours à un tribunal arbitral pour toute personne qui se sentirait lésée par le non-respect de TAFTA, ce traité donne aux multinationales un pouvoir supérieur à celui des citoyens et de leurs Etats. Il remet donc en cause tous les choix faits par les peuples, qu'ils portent sur le droit du travail, sur l'éducation, l'environnement ou les services publics. TAFTA est pour les ultra-libéraux le moyen idéal de se débarrasser de la démocratie et des normes qu'elle produit, dans le simple but d'accumuler davantage de profits.

Vous l'aurez compris, Europe Ecologie Les Verts en Bretagne dit non aux accords de libre-échange transatlantique et vous invite à les suivre.

Recevez Mesdames, Messieurs nos plus respectueuses considérations.

Yannick Jadot, député européen EELV

René Louail, Président du groupe EELV au Conseil régional de Bretagne

Michèle Le Tallec et Jean-Pierre Trillet, co-secrétaires régionaux Europe Ecologie Les Verts Bretagne